

0760030V
ACADEMIE DE ROUEN
LPO LYCEE DES METIERS FERDINAND BUISSON
6 RUE AUGUSTE HOUZEAU
76504 ELBEUF CÉDEX
Tel : 0232964800

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acquisition et aliénation des biens

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 53
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 24/03/2023
Réuni le : 04/04/2023
Sous la présidence de : Jean-Christophe Mathon-Claudon
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acquisition ou l'aliénation des biens.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Il est demandé à la collectivité un transfert de propriété à l'établissement pour les machines suivantes :
- rectifieuse plane de 1971
- cisaille Durma de 1999
- machine à commande numérique Rosilio de 2004
- poinçonneuse à commande numérique

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0760030V
ACADEMIE DE ROUEN
LPO LYCEE DES METIERS FERDINAND BUISSON
6 RUE AUGUSTE HOUZEAU
76504 ELBEUF CEDEX
Tel : 0232964800

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Reprise de provisions

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 54
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 24/03/2023
Réuni le : 04/04/2023
Sous la présidence de : Jean-Christophe Mathon-Claudon
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide la reprise sur provisions

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

15 000 € ont été provisionnés il y a une dizaine d'années pour le remplacement éventuel de matériels informatiques. Cela n'a jamais été réalisé, il convient donc d'effectuer une reprise sur provisions, afin que ces 15 000€ retombent dans les fonds de roulement de l'établissement

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mathon-Claudon

Prénom : Jean-Christophe

Signé le : 07/04/2023 15:51:22

0760030V
ACADEMIE DE ROUËN
LPO LYCEE DES METIERS FERDINAND BUISSON
6 RUE AUGUSTE HOUZEAU
76504 ELBEUF CEDEX
Tel : 0232964800

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Reversement sur un compte de réserve unique

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 55
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 24/03/2023
Réuni le : 04/04/2023
Sous la présidence de : Jean-Christophe Mathon-Claudon
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide la proposition de reversement des fonds de roulement du SRH

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Fusion du compte de réserve du service de restauration (10687) et du compte de réserve du service général (10681). A ce titre le montant du compte 10687 est reversé sur le compte 10681.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0760030V
ACADEMIE DE ROUEN
LPO LYCEE DES METIERS FERDINAND BUISSON
6 RUE AUGUSTE HOUZEAU
76504 ELBEUF CEDEX
Tel : 0232964800

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Approbation du procès-verbal 06/02/23

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 56
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 24/03/2023
Réuni le : 04/04/2023
Sous la présidence de : Jean-Christophe Mathon-Claudon
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 06/02/23

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Pas de remarque

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mathon-Claudon

Prénom : Jean-Christophe

Signé le : 07/04/2023 15:51:27

0760030V
ACADEMIE DE ROUEN
LPO LYCEE DES METIERS FERDINAND BUISSON
6 RUE AUGUSTE HOUZEAU
76504 ELBEUF CEDEX
Tel : 0232964800

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Groupement de commande régional electricité

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 57

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA.: 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/03/2023

Réuni le : 04/04/2023

Sous la présidence de : Jean-Christophe Mathon-Claudon

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Renouvellement de l'adhésion au groupement de commande régional concernant le marché de fourniture et d'acheminement de l'électricité

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mathon-Claudon

Prénom : Jean-Christophe

Signé le : 07/04/2023 15:51:30

0760030V
ACADEMIE DE ROUEN
LPO LYCEE DES METIERS FERDINAND BUISSON
6 RUE AUGUSTE HOUZEAU
76504 ELBEUF CEDEX
Tel : 0232964800

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur (avec ou sans modification)

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 58-1

Annule et remplace l'acte n° 58 - 2022-2023

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/03/2023

Réuni le : 04/04/2023

Sous la présidence de : Jean-Christophe Mathon-Claudon

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-5, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55

- l'avis de la commission permanente du

- l'avis du conseil des délégués pour la vie lycéenne du 03/04/2023

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur

Modifications

Oui Non

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 2

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mathon-Claudon

Prénom : Jean-Christophe

Signé le : 14/04/2023 17:29:38

0760030V
ACADEMIE DE ROUEN
LPO LYCEE DES METIERS FERDINAND BUISSON
6 RUE AUGUSTE HOUZEAU
76504 ELBEUF CEDEX
Tel : 0232964800

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 59-1

Annule et remplace l'acte n° 59 - 2022-2023

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/03/2023

Réuni le : 04/04/2023

Sous la présidence de : Jean-Christophe Mathon-Claudon

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2023

Numéro de la DBM : 4

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 5

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

DBM 1 à 3 pour information : subventions fléchées de la Région (Fablab, Turboself), et du Rectorat (cordées de la réussite, fonds social)

DBM 4 pour vote : ventilation de taxe d'apprentissage, ouverture du bop 141, prélèvement sur les fonds de roulement pour un total de 95 310€, création du service spécial SIFPRA.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mathon-Claudon

Prénom : Jean-Christophe

Signé le : 14/04/2023 17:30:24

0760030V
ACADEMIE DE ROUEN
LPO LYCEE DES METIERS FERDINAND BUISSON
6 RUE AUGUSTE HOUZEAU
76504 ELBEUF CEDEX
Tel : 0232964800

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 60-1

Annule et remplace l'acte n° 60 - 2022-2023

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/03/2023

Réuni le : 04/04/2023

Sous la présidence de : Jean-Christophe Mathon-Claudon

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

C.F.C :

contrat avec le centre Français de la Copie. Autorisation de réaliser des photocopies d'œuvres protégées en contrepartie du paiement d'une redevance annuelle calculée en fonction du nombre d'élèves et du nombre de copies réalisées par les enseignants pour les élèves.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	11
Contre :	4
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mathon-Claudon

Prénom : Jean-Christophe

Signé le : 14/04/2023 17:29:47

0760030V
ACADEMIE DE ROUEN
LPO LYCEE DES METIERS FERDINAND BUISSON
6 RUE AUGUSTE HOUZEAU
76504 ELBEUF CEDEX
Tel : 0232964800

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 61-1

Annule et remplace l'acte n° 61 - 2022-2023

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/03/2023

Réuni le : 04/04/2023

Sous la présidence de : Jean-Christophe Mathon-Claudon

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CNAM:

Convention tripartite avec la Région pour l'accueil de l'ISNI dans les locaux du lycée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mathon-Claudon

Prénom : Jean-Christophe

Signé le : 14/04/2023 17:30:09

0760030V
ACADEMIE DE ROUEN
LPO LYCEE DES METIERS FERDINAND BUISSON
6 RUE AUGUSTE HOUZEAU
76504 ELBEUF CEDEX
Tel : 0232964800

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 62-1

Annule et remplace l'acte n° 62 - 2022-2023

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/03/2023

Réuni le : 04/04/2023

Sous la présidence de : Jean-Christophe Mathon-Claudon

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

C.O.P de M. Schibiness Yohan :

Appartement du 1er étage gauche du bâtiment C.

Convention d'occupation précaire du 01/07/23 au 31/08/24. Loyer de 420€ mensuel, et avance de charge mensuelle de 80€.

En accord avec la Région, le premier mois de loyer est offert puisque M. Schibiness va remettre le logement en état à ses frais.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mathon-Claudon

Prénom : Jean-Christophe

Signé le : 14/04/2023 17:30:15

0760030V
ACADEMIE DE ROUEN
LPO LYCEE DES METIERS FERDINAND BUISSON
6 RUE AUGUSTE HOUZEAU
76504 ELBEUF CEDEX
Tel : 0232964800

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 63-1
Annule et remplace l'acte n° 63 - 2022-2023
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 24/03/2023
Réuni le : 04/04/2023
Sous la présidence de : Jean-Christophe Mathon-Claudon
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

"5 à sec" :
contrat avec le pressing "5 à sec" pour le nettoyage des blouses des agents de laboratoire du lycée.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mathon-Claudon

Prénom : Jean-Christophe

Signé le : 14/04/2023 17:29:54

0760030V
ACADEMIE DE ROUEN
LPO LYCEE DES METIERS FERDINAND BUISSON
6 RUE AUGUSTE HOUZEAU
76504 ELBEUF CEDEX
Tel : 0232964800

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 6

Numéro d'enregistrement : 64-1

Annule et remplace l'acte n° 64 - 2022-2023

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/03/2023

Réuni le : 04/04/2023

Sous la présidence de : Jean-Christophe Mathon-Claudon

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention d'hébergement 2022/2023 :
convention d'hébergement tripartite avec la Région et le Lycée privé Notre-Dame d'Elbeuf, pour l'accueil à l'internat du Lycée Ferdinand Buisson, des élèves du Lycée Notre Dame.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mathon-Claudon

Prénom : Jean-Christophe

Signé le : 14/04/2023 17:30:02

0760030V
ACADEMIE DE ROUEN
LPO LYCEE DES METIERS FERDINAND BUISSON
6 RUE AUGUSTE HOUZEAU
76504 ELBEUF CEDEX
Tel : 0232964800

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier - affectation du résultat

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 65
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/03/2023

Réuni le : 04/04/2023

Sous la présidence de : Jean-Christophe Mathon-Claudon

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration affecte le résultat du compte financier de l'exercice 2022 comme suit :

Sur un compte de réserve unique

Avec subdivision

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mathon-Claudon

Prénom : Jean-Christophe

Signé le : 07/04/2023 16:02:22

0760030V
ACADEMIE DE ROUEN
LPO LYCEE DES METIERS FERDINAND BUISSON
6 RUE AUGUSTE HOUZEAU
76504 ELBEUF CEDEX
Tel : 0232964800

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Compte financier

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 66
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 24/03/2023
Réuni le : 04/04/2023
Sous la présidence de : Jean-Christophe Mathon-Claudon
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-13, R.421-20, R.421-77
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le compte financier

Année d'exercice : 2022

Budget d'origine :

Budget primitif : [X]

Budget annexe : []

Réserves :

Avec réserves []

Sans réserve [X]

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Mathon-Claudon

Prénom : Jean-Christophe

Signé le : 07/04/2023 16:02:48